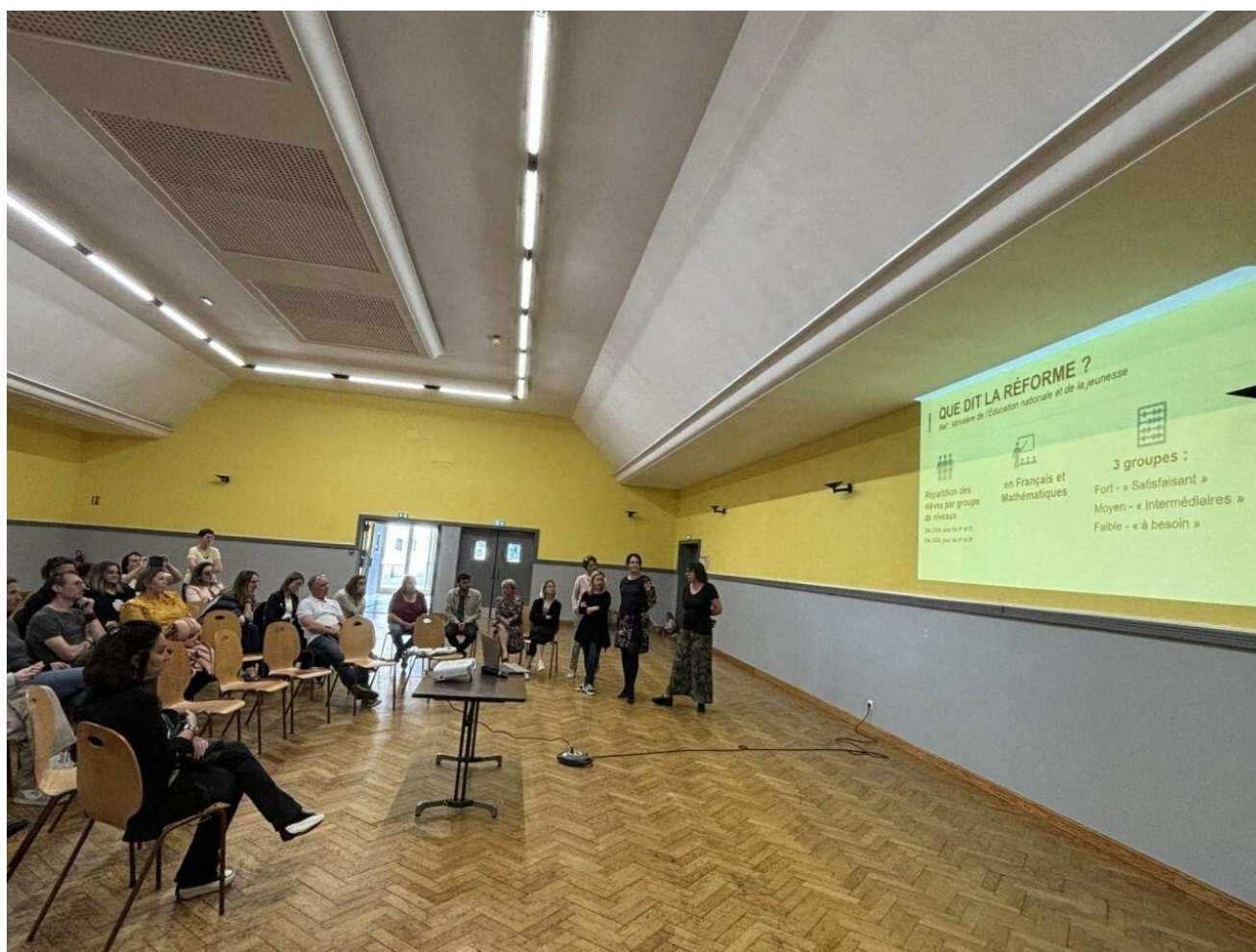


Opération collège mort mercredi dans l'Andelle contre le "choc des savoirs"

À l'appel du collectif de parents et professeurs de la région rouennaise, une opération "collège mort" aura lieu à Romilly et Fleury-sur-Andelle (Eure) mercredi 15 mai 2024.



Afin de mobiliser les familles, le collectif rassemblant plus d'une trentaine de collèges de l'agglomération rouennaise et du secteur, dont l'Andelle (Eure), a organisé des réunions d'information, comme ici à Pont-Saint-Pierre le 13 mai 2024.

C'est un appel à la mobilisation des familles qui est lancé pour ce mercredi 15 mai 2024, contre la réforme dite du "Choc des savoirs".

Le collectif de parents et professeurs de la région rouennaise, qui regroupe une trentaine de collèges de l'agglomération de Rouen (Seine-Maritime) et du secteur, a lancé une opération "collège

mort".

Parmi les établissements concernés, on retrouve les collèges de Romilly-sur-Andelle et Fleury-sur-Andelle (Eure), dont les élèves partent majoritairement étudier en Seine-Maritime. Les familles ont été prévenues en amont par la distribution de tracts.

"Nous vous demandons, en solidarité, avec les enseignants de ne pas envoyer vos enfants au collège en protestation de cette réforme." Le collectif de parents et professeurs de la région rouennaise

Les cours ne seront pas assurés

Aucun cours ne sera assuré par les professeurs.

Les élèves sont invités donc à rester à la maison. Ceux qui franchiraient les portes du collège seront bien entendu pris en charge par un membre de l'équipe pédagogique, tout au long de la matinée.

Dans ce même tract, il est ainsi indiqué que "les élèves absents ne seront pas pénalisés. Cependant l'appel des élèves sera fait pour des questions de sécurité".

[Groupes de niveaux : pour ce collège de Gisors c'est non](#)

Ils indiquent ainsi aux parents de tout de même "prévenir le collège de l'absence de votre enfant par téléphone ou en remplissant un coupon distribué ou avec un mot dans le carnet de correspondance".

Des rassemblements à Romilly et Fleury-sur-Andelle



Avant l'opération 'collège mort' du mercredi 15 mai 2024, les parents d'élèves et enseignants, rassemblés dans un collectif, ont présenté la réforme du "choc des savoirs", notamment à Pont-Saint-Pierre (Eure).

Des rassemblements sont aussi prévus ce mercredi 15 mai 2024 devant les collèges de Fleury-sur-Andelle à 8 h 15 et de Romilly-sur-Andelle à 8h30.

"Nous invitons tous les parents, élus et les collégiens à se joindre aux professeurs et parents d'élèves qui s'y retrouveront."

Puis, le collectif demande à tous de se rassembler à Rouen, sur le pont Jeanne d'Arc à 14 h.

Toujours à Rouen, à 19h, une réunion d'information aura lieu à la Halle aux toiles.

La réforme expliquée aux parents

Afin de mobiliser le plus grand nombre de familles, le collectif a organisé en amont des réunions d'information : le mardi 7 mai pour le secteur de Fleury-sur-Andelle et le lundi 13 mai pour celui de Romilly-sur-Andelle.

Cette deuxième réunion s'est tenue lundi soir dans la salle Calvo de Pont-Saint-Pierre, en présence d'une quarantaine de personnes, organisée par les parents d'élèves de la FCPE du collège de Romilly-sur-Andelle.

Mise en place en septembre

Des professeurs de différentes disciplines ont présenté la réforme qu'ils jugent "inégalitaire pour une école à trois vitesses" et ce qu'il en découlerait dès sa mise en place en septembre prochain pour les élèves de 6e et 5e, puis pour ceux de 4e et 3e à la rentrée de 2025.

Une présentation qui a suscité nombre de questions des parents présents.

"Trois groupes de niveaux seront créés en français et en mathématiques : un 'satisfaisant' pour les élèves forts, un 'intermédiaire' pour l'élèves moyens et un 'à besoin' pour les élèves faibles."

Sans moyen supplémentaire

"Qui dit groupe ne dit pas forcément moins d'élèves que dans une classe. S'il semble que le groupe 'faible' devrait rassembler une dizaine d'élèves, ceux des moyens et des forts seront eux surchargés, car les professeurs ne seront pas plus nombreux. Car cette réforme doit être mise en place sans octroyer de moyen supplémentaire aux établissements."

[Un mur connecté pour aider les élèves à apprendre en s'amusant dans ce collège de l'Eure](#)

Ces groupes de niveau seront construits sur la base des évaluations nationales organisées en septembre, avec la peur de voir naître des tensions entre élèves et professeurs, mais aussi avec les parents "quand certains n'accepteront pas de voir leur enfant mis dans le groupe des moyens ou des plus faibles".

Le problème de l'inclusion

Les professeurs ont relevé que lors de ces évaluations les élèves bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) n'auront ni aide ni temps supplémentaire.

"On parle d'inclusion au collège, et là ce sera tant pis pour eux."

La question des accompagnants (AESH) qui interviennent auprès de plusieurs enfants a été soulevée. "Comment vont-ils pouvoir s'occuper en même temps des différents enfants ? Lequel aura

droit d'avoir son AESH a ses côtés dans le groupe ?"

Des heures prises sur l'aide personnalisée

Pour ces groupes de niveau, le temps scolaire devra donc être réaménagé : 4,5 h seront dédiées au groupe de français, 4,5 h pour celui de mathématiques et 16h pour le temps de classe entière.

Au collège de Romilly-sur-Andelle pour les cinq classes de 6e, sept groupes seraient créés, tout comme pour les cinq classes de 5e.

[Dans ce collège de l'Eure, les élèves sont formés au secourisme](#)

"Cela représente 34 heures par semaine. Ce sont 34 heures qui vont devoir être retirées des 58 heures d'aide personnalisée que nous réalisons actuellement par semaine. Nous ne pourrons plus faire que 26 heures d'aide personnalisée."

Les demi-groupes de classe vont aussi en faire les frais.

Des parents inquiets

Les parents ont dit leurs inquiétudes concernant les élèves qui se retrouveraient dans le groupe faible. "S'ils s'améliorent, est-ce qu'ils pourront changer de groupe ?"

Une question que la ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet a bien évoquée, mais qui paraît compliquée à mettre en place pour les équipes pédagogiques. Celles-ci craignent d'avoir affaire à un casse-tête lors de la création des emplois du temps.

[Dans ce collège de l'Eure, ils luttent contre le harcèlement scolaire](#)

"Certains établissements ont déjà fait savoir qu'ils ne pourront pas modifier les groupes durant l'année." De quoi faire réagir les parents. "On nous parle de lutte contre le harcèlement. Mais là, les enfants seront étiquetés selon leur groupe."

Et les enseignants ont relevé que les élèves qui seront dans le groupe fort auront la pression pour y rester.